Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 035-213502859-20260226-2026_005-DE

SAINT-JUST
terre de vie
et d'histoire

Grand Site
Mégalithique
de Bretagne

2026/005

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Just, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel MAHÉ, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
M. Daniel MAHÉ, Mme Catherine DUTHU, M. Gérard BAUDU, Mme Valérie LUC, M. Cyrille BOUREL, M. Hervé JARNOT, M. Hervé BLOUIN, Mme Nathalie DELACOUR, Mme Héléna FRANGEUL, Mme Géraldine YVOIR

Absente : Mme Aline HERVÉ

Procurations : M. Benoît DALLÉRAC a donné procuration à M. Hervé JARNOT
Mme Morgane MAHÉ a donné procuration à Mme Héléna FRANGEUL
M. Vincent YVOIR a donné procuration à M. Daniel MAHÉ

Date de convocation : le 13 février 2026

Secrétaire de séance : Mme Héléna FRANGEUL
Objet :

Budget annexe
Lotissement Domaine des Landes

- **Présentation et vote du budget primitif 2026**

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2026 qui s'élève tant en recettes qu'en dépenses aux sommes de :

Section de fonctionnement	112 548,00 €
Section d'investissement	112 543,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2026 ainsi présenté.

Pour extrait conforme
Le Maire,
Daniel MAHÉ

MAIRIE de SAINT-JUST (Ille-et-Vil.)

MAIRIE - 1, rue Abbé Corbe - 35550 SAINT-JUST (Ille-et-Vilaine)
☎ : 02 99 72 00 46 - E-mail : mairie@saintjust35.fr
www.saintjust35.fr